

## Statistiques admission 2024 – Programmes Maîtrise en ergothérapie et Maîtrise en physiothérapie

Programmes/catégorie	Rang de la dernière personne qui a reçu offre liste attente à la mi-mai	Nombre de places	Dernière cote R collégiale	Dernière cote CRU	Demandes d'admission	Nombre d'offres d'admission
		<b>Ergo = 64</b>	<b>28,8*</b>	<b>27,2*</b>	<b>496</b>	<b>295</b>
Programme ergo, catégorie collégiale – contingent québécois	88 <sup>e</sup> rang **					
Programme ergo, catégorie universitaire – contingent québécois	7 <sup>e</sup> rang **					
Programme ergo, catégorie PNIQ (Première nations et Inuit au Québec)	0					
Programme ergo, catégorie universitaire – autres provinces canadiennes que le Québec	0					
		<b>Physio = 64</b>	<b>31,1*</b>	<b>31,1*</b>	<b>1055</b>	<b>418</b>
Programme physio, catégorie collégiale – contingent québécois	110 <sup>e</sup> rang **					
Programme physio, catégorie collégial TRP	8 <sup>e</sup> rang **					
Programme physio, catégorie universitaire – contingent québécois	29 <sup>e</sup> rang **					
Programme physio, catégorie PNIQ (Première nations et Inuit au Québec)	1					
Programme physio, catégorie universitaire – autres provinces canadiennes que le Québec	1					

\* Depuis l'automne 2018, un test CASPer est exigé et a une pondération de 30 % à la cote finale du dossier.

\*\* Des offres supplémentaires ont été faites avant l'établissement de la liste d'attente à la mi-mai